

# de BIMZ

n° 66  
janvier  
2022

Journal tiré à 340 exemplaires  
Impression en mairie de Zellwiller



Vœux du maire  
page 2

Résumés des réunions du conseil  
pages 4 à 9

Création d'un cabinet psy  
page 10

École et nature  
page 12

Interview de Pierre Allheily  
page 15

# Mot du maire

**Chères Zellwilleroises, chers Zellwillerois,**

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de bonne santé, d'amour et de paix pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers pour l'année 2022, en mon nom et en celui du conseil municipal. J'y ajoute l'espoir d'une pleine réussite de vos activités tant personnelles que professionnelles.

L'année 2021 s'est révélée être assez difficile pour beaucoup d'entre nous en raison du contexte de crise sanitaire actuel. Néanmoins et malgré les événements, je vous invite à continuer à croire en des temps plus sereins et au plaisir que nous pourrions avoir de nous retrouver lorsque la situation sera plus favorable. En attendant, nous avons décidé de ne pas organiser les traditionnels vœux et repas des aînés afin de respecter les règles de sécurité édictées. Nos aînés ont toutefois bénéficié d'un bon d'achat auprès de nos commerçants et partenaires. Penser aux uns tout en soutenant et valorisant le travail des autres est un ciment du lien social qui doit être entretenu.

## **Du côté des réalisations**

La commune a réalisé quelques travaux d'investissement durant l'année écoulée et notamment l'aménagement du jardin de l'ancien presbytère, en reliant l'école au périscolaire, permettant ainsi de sécuriser le cheminement des enfants. Le coût s'élève à 26 378 €. Le conseil départemental nous a accordé une subvention de 4 396 €. Merci à eux.

La cage d'escalier de l'école – sections maternelle et CM1-CM2 – a été remise en peinture durant les vacances de la Toussaint pour un montant de 2 588 €.

Acquisition de matériel divers pour les écoles, la mairie et l'atelier municipal pour un montant de 16 680 €.

Par ailleurs des travaux de réhabilitation de deux classes de l'école primaire sis 11 rue

Principale sont en prévision pendant les grandes vacances 2022.

Soit un investissement total en 2021 de 45 646 €.

Concernant le lotissement « domaine du Heckengarten », le cabinet Andres a été retenu par la commune comme maître d'œuvre du projet d'aménagement du lotissement. Une partie des honoraires leur a été réglée notamment pour l'arpentage, les études et démarches administratives réalisées, pour un montant de 16 550 €.

Les sondages archéologiques ont été réalisés par Archéologie Alsace. Aucun vestige significatif n'a été découvert lors des sondages. Le montant de l'opération s'élève à 3 956 €.

Les sondages et études géotechniques ont été menés par le cabinet Ginger CEBTP au printemps 2021 pour un montant de 6 600 €.

Le permis d'aménager a été délivré le 15 octobre 2021.

L'aménagement du lotissement du Heckengarten débutera dès que les démarches administratives seront terminées.

Soit une dépense totale en 2021 pour le lotissement de 27 106 €.

La Communauté de Communes du Pays de Barr a également acté la réalisation d'une zone d'activités à la Stadtmatt si les demandes se concrétisent. La CCPB a également réalisé les sondages archéologiques début septembre.

La société Biométhane du Piémont espère terminer les travaux d'aménagement du méthaniseur, dans le Bruch en face de la station d'épuration, pour une mise en service au courant du premier semestre 2022.

En matière d'urbanisme, 11 permis de construire, deux permis de démolir, 13 certificats d'urbanisme informatifs et 20 déclarations préalables ont été délivrés, sans compter le permis d'aménager pour le lotissement.

## **Concernant l'état civil**

Notre village a enregistré sur l'année écoulée :

- 7 reconnaissances anticipées,
- 11 naissances,
- 2 mariages,
- 3 pacs,

Mais on déplore également 11 décès.

D'après le dernier chiffre de l'INSEE nous sommes 824 habitants à Zellwiller.

Notre école compte 64 élèves.

## **Merci**

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe chargée du fleurissement de notre commune composée de notre expert en espaces verts Fabien, entouré de ses fidèles jardiniers amateurs : Josiane, Agnès, Cathy, Valérie, Jean-Jacques et Yannick. Ces mains vertes ont continué tout au long de l'année, à fleurir, améliorer et décorer les différents massifs de notre village.

Je tiens à remercier sincèrement les adjoints Jean-François Klipfel et Denis Seckler, les conseillers municipaux ainsi que nos agents communaux pour tout le travail accompli en régie durant l'année écoulée.

Tous ont contribué à la réussite de nos objectifs et largement participé à la vie de la commune et à son bon fonctionnement.

Je remercie également Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de nos associations locales et leurs bénévoles pour les animations qu'ils ont proposé tout au long de l'année : Les Ptits d'Zell, les Hebdi Fecht, la Chorale Ste Cécile, le conseil de fabrique, la bibliothèque et les Sports Réunis de Zellwiller.

Je remercie également l'équipe de rédaction du BIMZ et Serge Théodas qui a assuré bénévolement la mise en page, la présentation et l'édition du BIMZ.

La commune utilise d'autres supports de communication, le site Internet et les réseaux sociaux pour communiquer. Les publications sont rédigées par le secrétariat de mairie et Pierre-Ernest Gisselbrecht.

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur, de bonne santé, et que tous ensemble nous rendions encore plus vivante et plus agréable la vie à Zellwiller.

Ich welle eich nor a molle a geudie Gsundheit, a schennes, a frendliches un a gueti Rutsch ins Jahr 2022 wensche. Un Bliewe Gesund !

Votre maire,

**Denis Heitz**



# La mairie communique

## Réalisations

### Une cigogne pour les naissances

Sur une idée originale de Jean-Noël Wolff et par une réalisation de Gilles Stutter tous deux conseillers municipaux, la commune s'est dotée d'une cigogne, en façade de la mairie, pour l'affichage des naissances du village. Le principe est simple : les parents ne souhaitant pas voir afficher le nom de leur(s) nouveau(x)-né(s), avec la date de naissance, peuvent le signaler au secrétariat de la mairie.



### Une pause rue de la Forêt !

La parcelle de l'ancien dépôt communal, rue de la Forêt, a été équipée de deux bancs et d'une poubelle fin septembre, en complément de l'engazonnement et de la plantation des trois arbres réalisés plus tôt dans l'année.



### Fleurissement automnal

L'équipe des conseillers municipaux s'est réunie samedi 23 octobre matin pour la mise en place des massifs automnaux à travers le village. Après une grosse matinée de dur labeur, accompagnée d'un soleil radieux, le résultat est au rendez-vous !



### Décorations de Noël

En décembre, l'équipe a ensuite poursuivi ses travaux d'embellissement avec la mise en place des décorations pour les fêtes de fin d'année.



## Le carnet du village

### Naissances

Depuis le numéro 65, et selon les informations dont dispose la mairie, le village compte quatre nouvelles naissances : Jeanne Goeringer Loiseau, Louane Lawan, Léa Pinkélé et Aliya Wohlgemuth.

### Jubilaires

#### 90 ans de Marie-Anne Muller

Le 20 août dernier, Madame Marie-Anne Muller a eu le plaisir de fêter ses 90 ans. Cet anniversaire n'est pas passé inaperçu et la famille, les amis et les voisins lui ont offerts de chaleureux vœux de bonne santé pour de belles et nombreuses années supplémentaires.



Les enfants Dominique et sa femme Sonja, et François, les petits-enfants Nadine et Natalie avec leurs maris et les quatre arrière-petits-enfants, lui ont exprimé avec bien des fleurs leurs souhaits de belle fête et de remerciements pour ces toutes années de bonheur familial, tout en ayant une pensée pour le papa Guy, décédé en 2017.

La municipalité a tenu à honorer tout particulièrement la nonagénaire, en lui offrant un grand panier garni. La visite de la municipalité a permis d'évoquer bien des souvenirs tout en discutant et s'informant de l'actualité du village : si l'âge est censé apporter la sagesse, ce n'est pas pour autant qu'il faut se désintéresser du présent !

En remerciant la commune pour son cadeau et ses vœux, Mme Muller a tenu à féliciter également les efforts des élus pour le fleurissement du village ! Elle peut en effet apprécier chaque jour, de sa fenêtre, les couleurs des massifs fleuris et les décors installés au fil des saisons à l'entrée du village route de Barr.

*Texte remis par François Muller (fils)*

### 85<sup>èmes</sup> anniversaires

A l'occasion du 85<sup>ème</sup> anniversaire de Mesdames Martina Schmitter, Christiane Dennefeld et Marie-Madeleine Muller, les conseillères municipales, Agnès Werck et Josiane Kauffmann se sont rendues chez elles pour leur offrir, au nom de la municipalité, un panier garni.



Martina Schmitter



Christiane Dennefeld



### Décès

Un nouveau décès est à déplorer avec la disparition de Patrick Kempf. Nos pensées les plus sincères vont à sa famille.

# En bref, les réunions du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions prises au cours du conseil municipal des 31 mai, du 5 juillet et du 6 septembre. Pour un compte-rendu plus complet, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux affichés aux endroits habituels.

## Conseil du 31 mai

Une minute de silence a été observée en mémoire de notre ancien maire Laurent Reibel et de son épouse Annette.

### Travaux

#### **Cour de l'école et accès au périscolaire**

L'entreprise EPSL était présente pour l'installation du portail côté rue de l'église. Or lors de la pose des premiers éléments, elle a rencontré un problème technique lié à la stabilité du mur. Afin d'y remédier, le portail sera installé dès que les travaux de renforcement et de consolidation seront effectués.

Le chauffe-eau installé dans la classe de CM sera remplacé par suite de fuites d'eau.

#### **Sinistres éclairage public rue du Schlossgut et presbytère**

À la suite du dernier sinistre, l'un des riverains a suggéré d'apposer des bandes réfléchissantes sur les mâts.

Par ailleurs au presbytère, concernant le logement de la famille Laurent, un dégât des eaux a provoqué la chute d'une partie du plafond du salon (environ 10 m<sup>2</sup>). Les devis sont en cours de chiffrage, les toilettes seront remplacées.

### Projet lotissement

#### **Sondages archéologiques et investigations géotechniques**

Par suite des sondages réalisés par Archéologie Alsace, le service archéologie de la DRAC informe qu'en raison des résultats de l'intervention, il n'envisage pas de prescrire de mesure postérieure au diagnostic. Le terrain est libéré de toute contrainte au titre de l'archéologie préventive.

#### **Permis d'aménager**

Les conseillers prennent connaissance des éléments du permis d'aménager, notamment le règlement du lotissement. Ce dernier s'appuie essentiellement sur les dispositions de la zone AU – Domaine Heckengarten - du PLUi, fixe les emplacements obligatoires de stationnement pour les lots individuels et précise la superficie maximum des toits plats et les matériaux des clôtures.

#### **Desserte de gaz naturel**

Après l'entretien avec la direction du Gaz de Barr, le maire confirme que le réseau de gaz naturel pourra desservir le lotissement, le coût de l'installation du réseau restant à la charge de l'entreprise.

#### **Demandes d'attribution de terrains constructibles**

La liste d'attente comporte 41 demandes d'attribution à ce jour.

### Finances

#### **Défibrillateur**

L'appareil a été utilisé le 27 mai, le maire a prévenu le fournisseur qui est venu sur place pour procéder au nettoyage de l'appareil, au remplacement de la pile, des électrodes et du kit de secours. Le coût de l'intervention est de 186 € TTC.

#### **Demande d'acquisition d'une parcelle agricole**

Le maire informe l'assemblée que la demande porte sur une parcelle sise au lieu-dit « Oberfeld » en section 50 n° 136 d'une contenance de 8,70 ares, près des propriétés du demandeur - le groupement foncier agricole Philipp route de Stotzheim à Zellwiller. Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité décident d'accéder à la requête du GFA Philipp et de lui vendre ladite parcelle pour un montant unitaire de 70 €/are.



### École

#### **Conseil d'école**

Par suite du conseil d'école du 25 mai 2021 et à sa décision de se prononcer - à l'unanimité - en faveur d'une demande de dérogation au principe général d'organisation du temps scolaire hebdomadaire selon la semaine de 4 jours, les conseillers à l'unanimité décident de reconduire les horaires suivants - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

#### **Fête de l'école**

Le maire informe les conseillers que les enseignantes resteront avec les élèves dans leur classe respective. L'association des P tits d'Zell leur fournira des jeux en bois pour agrémenter la journée.

### SDEA

Par suite de la réunion des assemblées locales, les conseillers disposent des rapports annuels d'activités 2020 pour la commission géographique pour l'eau potable et pour la commission géographique pour l'assainissement. Le maire donne quelques précisions :

- Il n'y a pas d'augmentation des tarifs tant du service eau potable que de celui de l'assainissement.
- Le SDEA a confirmé son projet de station de séchage solaire de boues pour une emprise d'environ 120 ares.

### Communauté de communes

#### **Accueil périscolaire 2021 - 2022**

Le délai du dépôt des dossiers d'inscription définitive pour la prochaine rentrée court

jusqu'au 1<sup>er</sup> juin : pour 40 places d'accueil, 33 dossiers ont été déposés à ce jour.

#### **Zone d'activités économiques**

L'attractivité de la zone se confirme, les porteurs du projet de la clinique vétérinaire confirment leur candidature, trois autres entrepreneurs sont intéressés par l'attribution d'un lot.

#### **Pôle santé**

L'assemblée interroge les délégués pour disposer de plus d'informations sur la situation du projet. À ce jour, il n'y a que peu d'éléments permettant de comprendre la position du promoteur.

#### **Brigade verte de Soultz (Haut-Rhin)**

Lors de la conférence des maires à la CCPB, les domaines de compétences et d'intervention du corps des garde-champêtres de la brigade verte ont été présentés à l'assemblée communautaire. Quelques communes dans le Ried et dans le Val de Villé font déjà appel à leurs services. Les conseillers manifestent leur intérêt pour les missions et les multiples compétences de la brigade verte qui couvrent 150 domaines d'intervention : police de l'environnement, de l'urbanisme, des débits de boissons et du bruit - dépôt d'ordures - dégradations - respect du code de la route et du code de la santé publique, etc.

Le maire précise qu'il faudrait prévoir un budget de 6 000 €/an pour une commune comme Zellwiller, à condition toutefois que les communes du territoire souscrivent au service. À ce titre, un tiers de la dépense pourrait être pris en charge par la collectivité européenne d'Alsace.

### Associations locales - manifestations 2021 :

#### **Sports Réunis de Zellwiller**

Sylvie Vix rappelle la situation sanitaire et les circonstances actuelles qui impactent notamment les finances de l'association.

Qu'il y ait des activités ou non, il faut faire face d'une part à l'entretien et d'autre part aux charges de fonctionnement (électricité, eau, gaz, ordures ménagères, etc.), de l'équipement et par exemple, la Ligue Grand Est n'a ni renoncé, ni réduit les cotisations qui lui sont dues. Par ailleurs, aucune des manifestations habituelles ni les locations n'ont pu être tenues depuis les confinements.

Il y a bien un fonds de roulement d'un an, mais les réserves fondent. Le comité et les bénévoles du club restent mobilisés. Afin de réduire les encaissements et les paiements en argent comptant, plusieurs outils de gestion ont été mis en place : un terminal de paiement, une carte bleue, un suivi quasiment en temps réel du compte bancaire par le trésorier du club.

Ayant signalé les possibilités de soutien financier du conseil départemental aux associations, le maire précise que les SRZ ont bénéficié d'une subvention avec l'appui de Nathalie Ernst. Sans omettre le soutien régulier de la commune : prise en charge de l'en-

tretien du terrain d'honneur et de la plaine de jeux par CSE Coseec, de la révision annuelle du robot, de l'abonnement, des taxes et de la TVA de la facture d'électricité du Club-house, le reversement d'une grande partie des locations du Club-house, etc.

Puis les interrogations portent sur les travaux de tonte, l'état du robot - dont certains pensent toujours qu'il s'agit d'un prototype ce qui n'est pas le cas. Le club souhaiterait deux robots. Cathy Rosfelder s'étonne, vu le nombre de membres, qu'il n'y ait pas plus de volontaire afin de permettre un roulement pour la tonte.

Des conseillers - ayant pratiqué dans d'autres clubs de foot - relatent leur expérience et leur engagement bénévole pour l'entretien et les interventions dans leurs activités.

Afin d'éviter la dispersion du débat et de mettre les choses à plat, pour la partie sportive de l'Espace Loisirs, les conseillers décident que la commune :

- Maintienne notamment son soutien pour l'entretien du terrain d'honneur et de la plaine de jeux, hors tontes,
- Conforte ses interventions au club-house - selon les obligations incombant au propriétaire - pour le contrôle annuel périodique du bâtiment (moyens de secours, gaz, électricité, buts, chaufferie, etc.) hors entretien courant et défaut d'entretien,
- Cède gracieusement le robot aux Sports Réunis de Zellwiller, à titre d'apport ou de reprise pour l'acquisition de nouveaux matériels.

### **Hebdi Fecht**

Pierre Allheily annonce qu'il n'y aura pas de lavage de voitures cette année. En revanche, la fête estivale de l'association sera bien organisée les 21 et 22 août prochains, avec l'ensemble des précautions nécessaires et dans le respect des gestes barrières.

Le samedi soir, l'association souhaite installer trois bars dans la rue Principale, notamment près de l'école et à la mairie, chaque bar ayant son thème et son ambiance. Aussi, il faudrait régler la circulation et le stationnement de la rue.

À l'unanimité, les Conseillers donnent un accord de principe.

### **Divers**

- L'institut national de l'origine et de la qualité a approuvé le report à l'identique de la délimitation des parcelles des appellations d'origine Alsace et Crémant d'Alsace pour la commune de Zellwiller.
- Apiculture : il y a une alerte sur un cas de « loque américaine », maladie réputée contagieuse pour les abeilles, mais non transmissible à l'homme.
- Jean-Jacques Sonntag rappelle le projet de prairie fleurie
- Valérie Gressler, membre de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque qui souhaite soutenir l'animation « épouvantail » de l'association des P tits d'Zell, sollicite l'autorisation de déposer un épouvantail au sommet

de la butte du presbytère. Le maire donne son autorisation.

- Jean-Noël Wolff propose d'annoncer les naissances de l'année avec une cigogne en bois peint portant l'affichage du prénom des enfants. La proposition est validée à l'unanimité.

## **Conseil du 5 juillet**

### **Travaux**

Au préalable, le maire informe l'assemblée que le candélabre au regard du 11-12 rue du Schlossgut est enfin mis en place.

### **Cour de l'école et accès au périscolaire**

Après la consolidation des piliers porteurs, le portail sera installé ce vendredi 8 juillet. Dans le bâtiment, les travaux d'électricité et de peintures sont en cours d'achèvement.

### **Chemins communaux**

Comme annoncé lors de la séance du 31 mai, Denis Seckler présente les trois devis pour la réfection des chemins communaux Bruchweg et Espen. Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité acceptent le devis de l'entreprise Dicker à Andlau pour un montant hors taxes de 17 770 €.

### **Commission réglementation**

Les membres de la commission relèvent que le stationnement dans les cases matérialisées dans la rue Principale n'est pas toujours respecté. Pierre-Ernest Gisselbrecht propose de créer des passages piétons au carrefour de la mairie, rue du Château et rue des Boulangers, pour parfaire la sécurité, notamment celle des enfants se rendant à l'école. Le stationnement près des enseignes Autour du local et les Mille folies de Papou nécessiterait une zone bleue. L'installation d'un panneau interdisant la circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonne rue du Fossé - sauf desserte locale - est aussi évoquée, pour donner suite à des dégâts de clôture et des difficultés que rencontrent les chauffeurs routiers pour manœuvrer au croisement de la rue du Fossé et de la rue du Château, et sur le pont de l'Andlau direction Stotzheim.

### **Projet Lotissement**

#### **Sondages d'archéologie préventive**

Les conseillers disposent du rapport final de diagnostic archéologique transmis à la commune en date du 21 juin 2021. Il n'y a pas eu de découvertes majeures. Par voie de conséquence, le terrain est définitivement libéré de toute contrainte au titre de l'archéologie préventive. Cependant, toute découverte fortuite d'objets ou de vestiges immobiliers intéressant l'archéologie, réalisée à l'occasion des travaux, devra être déclarée sans délai à la commune et au service régional de l'archéologie.

#### **Investigations géotechniques**

Le service géotechnique de Ginger CEBTP a transmis son rapport le 30 juin 2021 à la suite de ses interventions sur site les 28 avril et 4 mai 2021. Il en ressort que le sous-sol est globalement argileux, en zone potentielle-

ment sujette aux débordements de nappe et les sols ne sont pas propices à l'infiltration des eaux. Il est également relevé la présence de la nappe phréatique entre 3,0 et 3,5 m de profondeur par rapport au terrain naturel, la nappe pouvant remonter à la surface du terrain en cas de crue centennale. Le rapport précise que les sous-sols enterrés sont déconseillés, prescrit un prédimensionnement de la voirie, et pose un principe pour les fondations des futurs bâtiments.

### **Prêt Privilège :**

Le maire rappelle l'emprunt contracté auprès du Crédit Mutuel de l'Ungersberg signé en août 2019 pour le programme de travaux de voirie dont le capital doit être remboursé au plus tard en août 2022. Or depuis mars 2020, la crise sanitaire a contrarié le projet de création du lotissement alors que la vente des parcelles doit permettre au fur et mesure le remboursement du capital, ce qui compromet la tenue des délais de remboursement. Dès lors, le maire propose de solliciter la prorogation de l'emprunt pour une année supplémentaire, soit jusqu'en août 2023, ce que les conseillers approuvent à l'unanimité.

### **Finances**

#### **Tondeuse**

À la suite d'une défaillance technique, la tondeuse ne peut plus être réparée et doit donc être remplacée. Denis Seckler présente les informations et devis collectés, les conseillers retiennent la proposition de l'établissement Schlaeder pour 587 € HT.

#### **Office national des forêts**

Le maire signale à l'assemblée la motion de la fédération nationale des communes forestières et rappelle que la forêt de la commune est gérée par l'ONF. Il invite les conseillers à soutenir et à valider la motion de la fédération nationale des communes forestières. Les conseillers approuvent les arguments développés et soutiennent fermement la motion.

#### **Société d'aménagement foncier et établissement rural**

Le maire fait part au conseil de l'appel à candidature lancé par la SAFER pour plusieurs parcelles situées sur le ban communal de Saint-Martin, de Villé, de Urbeis, de Stotzheim et de Zellwiller. Il informe l'assemblée qu'il a inscrit la commune comme candidate à l'acquisition de la parcelle sise en section 50 au lieu-dit « Egerten » n° 171 d'une contenance de 8,40 ares considérant d'une part sa localisation près de l'Andlau et voisine des parcelles communales, d'autre part l'intérêt de préserver non seulement la rivière et ses abords mais aussi l'unité des propriétés communales à cet endroit. Il rappelle aussi la zone de protection des eaux. Les conseillers à l'unanimité approuvent l'initiative du maire.

#### **Loyers des logements communaux**

Considérant que les loyers avaient été ajustés par délibération du 9 décembre 2019 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, considérant la crise sanitaire, le conseil décide de ne pas augmenter les loyers 2021 qui seront revus pour 2022.



## École : demande de travaux, de petites réparations et d'acquisition

Le maire donne la parole à Gilles Stutter qui a assisté au conseil d'école du 29 juin dernier. Au préalable, il précise que les enseignantes remercient la commune pour ses interventions et aménagements. Puis il relate le déroulement du conseil et fait part de plusieurs demandes qui ont été présentées, notamment pour des travaux de peintures, de petites réparations et d'acquisition de matériels informatiques et de tabourets instables pour améliorer la concentration. Sur ce dernier point, le conseil souhaite poursuivre sa réflexion. La montée de l'escalier d'accès à la classe du cycle et de la salle des maîtresses sera rafraîchie, et les petits désordres réparés.

## Personnel

### Vacation ATSEM année scolaire 2021-2022 :

Pour anticiper les éventuelles absences de Mme Denefeld durant l'année scolaire, afin d'assurer la continuité et le bon fonctionnement du service, les conseillers décident de recruter un agent vacataire de manière discontinue pendant le temps scolaire entre le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et le 7 juillet 2022.

### Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels de droit public indisponibles (temps partiel, congé annuel, congé de maladie, de grave ou de longue maladie, etc.), les conseillers à l'unanimité autorisent le maire à recruter des agents contractuels de droit public pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

## ATSEM

L'agent titulaire est placé en temps partiel thérapeutique depuis le 26 avril jusqu'au 28

juillet prochain. Afin d'assurer la continuité du service, le maire a fait appel à l'association REAGIR qui met à disposition de la commune un agent d'entretien jusqu'à la fin de l'année scolaire plus 2 jours supplémentaires pour parachever le ménage. Le contrat est de type horaire, à raison de 20 € TTC/heure.

## Incivisme

### Dépôts sauvages de déchets

Les conseillers disposent des documents remis par M. le maire d'Obernai – Bernard Fischer – concernant les incivilités récurrentes et plus particulièrement les dépôts sauvages de déchets, de gravats notamment dans la nature. Il faut noter que la ville dispose d'une police municipale. L'assemblée prend aussi connaissance de la fixation d'un tarif de redevance pour l'enlèvement, l'élimination des déchets et le nettoyage du site. Le maire suggère d'instituer la redevance à Zellwiller et lance le débat. Puis il demande à l'assemblée de prendre position : dix conseillers sont

pour l'institution de la redevance. La réflexion reste ouverte et se poursuivra.

## SMICTOM

L'assemblée prend connaissance de la fiche pratique traitant du recyclage des résidus de jardin, c'est-à-dire le brûlage et le dépôt sauvage. Le brûlage relève notamment du code de l'environnement, des dispositions réglementaires du code de la santé publique et des règlements sanitaires départementaux. En cas de non-respect, une amende de 450 € peut être appliquée. Le dépôt sauvage relève du code pénal, de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, des règlements sanitaires départementaux. En cas de non-respect, une amende jusqu'à 1 500 € et la confiscation du véhicule ayant servi au transport peuvent être appliquées.

## Espace Loisirs

Sylvie Vix signale que lors des travaux de tonte de la plaine deux, plusieurs tiges en fer ont été trouvées dans l'herbe. Heureusement, le membre bénévole des SRZ n'a pas été blessé, et la tondeuse n'a pas été endommagée.

## Communautés de communes

### Zone d'activités économiques

Les sondages d'archéologie préventive sont programmés pour les 30 et 31 août prochain.

### Pacte Financier et Fiscal

À la suite de l'audit de KMPG, les conseillers disposent du support présenté lors de la conférence des maires le 24 juin dernier. Il s'agit de trouver des pistes pour optimiser les marges de manœuvre pour, in fine, maintenir et préserver les allocations compensatrices versées pour l'EPCI aux communes. Le maire signale que le pacte financier et fiscal devra être adopté en séance extraordinaire du conseil communautaire le 26 octobre prochain, puis adopté par le conseil municipal dans les meilleurs délais.

## Divers

■ Biométhane du Piémont : les conseillers disposent de l'arrêté préfectoral du 24 juin

2021 prescrivant en urgence à la société Biométhane du Piémont à Zellwiller des mesures visant à la protection des amphibiens dont le sonneur à ventre jaune, et des oiseaux limicoles dont le petit gravelot, sur la zone de compensation liée à son site de Zellwiller.

■ Jean-Noël Wolff suggère l'installation d'un nid de cigogne et fait quelques observations : piste cyclable, banc près de la forêt, aire de jeux enfants.

## Conseil du 6 septembre

### Travaux

#### Alignement rue des Boulangers

Les travaux de voirie étant désormais achevés, une convention a été signée entre les consorts Risch et la commune s'agissant de la régularisation de l'alignement le long de leurs propriétés et de la cession des parcelles à la commune. La commune se porte donc acquéreur de parcelles pour une contenance totale de 1,59 ares à l'euro symbolique.

## École

Lors du dernier conseil d'école en juin, la directrice a sollicité le rafraîchissement des peintures des salles de classe et de la cage d'escalier. Le maire privilégie la réfection de la cage d'escalier pendant les vacances de la Toussaint et a demandé des devis qui ne sont pas encore parvenus.

## Chemins communaux

Les travaux devraient débiter après la récolte du maïs. Le maire rappelle la proposition de Denis Seckler de déposer des rochers pour préserver le chemin communal au lieu-dit Espen.

## Projet lotissement

Au préalable, le maire informe que les travaux de géomètre en sont au stade de la réunion des parcelles, avant la division de la voie publique et des futurs terrains de construction.

## Sentier piétonnier

Le maire rappelle que le sentier serpente de la rue Principale vers l'emprise du lotissement projeté. Aussi, il propose d'intégrer l'aménagement du sentier aux travaux du lotissement afin de réaliser les travaux en parallèle et de rationaliser les interventions des entreprises.

## Règlement de lotissement

La rédaction du règlement, effectuée par le cabinet Andrès, renvoie strictement aux prescriptions du PLUi ; l'ATIP - Agence territoriale d'ingénierie publique, service instructeur - n'y a pas relevé d'incohérence.

## Permis d'aménager

La demande de permis d'aménager, déposée le 16 juillet 2021, est en cours d'instruction par l'ATIP.

## Candidatures à l'attribution d'un terrain

L'assemblée débat des premières conditions d'attribution : primo-accédant, jeunes, scolarisation des enfants dans la commune, etc.

Jean-Noël Wolff interroge sur les plantations des parcelles ; Pierre-Ernest Gisselbrecht confirme l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation environnementale RE 2020 dès janvier 2022, et signale l'impact financier dû à l'augmentation des matériaux actuellement en cours.

L'installation relative à la gestion des eaux pluviales à la parcelle relèvera des obligations des propriétaires. Le SDEA procédera au contrôle de la conformité de l'installation.

## Finances

### École -cycle piscine

Le cycle piscine pour les classes élémentaires (41 écoliers accompagnés de 2 enseignantes et 4 parents) est planifié tous les jeudis matin du 23 septembre au 16 décembre 2021 inclus, hors vacances scolaires. Le transport, les entrées et la présence d'un maître-nageur sont à la charge de la commune. L'assemblée dispose des devis de sociétés de voyages, et adopte celui de 95 € TTC par date pour les cars Seyfritz.

### Remplacement d'un hydrant

Le maire relate à l'assemblée les motifs de cette décision. Lors du rendez-vous Mme Oltz du SDEA a proposé de remplacer l'hy-



drant existant par un poteau incendie au regard de la rue de l'église. La participation forfaitaire pour l'installation du poteau d'incendie est de 1 550 €.

## Personnel

### Agent d'entretien année scolaire 2021-2022

Le maire rappelle que l'association REAGIR a mis à disposition de la commune depuis fin avril, un agent d'entretien jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le contrat est de type horaire, à raison de 20 € TTC/heure. Aussi, il informe l'assemblée, qu'en accord avec les adjoints, il a été décidé de maintenir l'entretien des écoles (à l'exception de la maternelle) par le biais de l'association REAGIR à raison de 11h par semaine pour l'année scolaire 2021-2022. Le contrat est signé. Le conseil municipal à l'unanimité approuve la décision prise.

### Durée hebdomadaire de service - ATSEM

À la suite de ses soucis de santé, l'agent sollicite un réaménagement de son temps de travail afin d'assurer ses fonctions d'ATSEM « ...de manière pérenne...pour se préserver ainsi que pour la collectivité... ». Sa démarche vise à assurer la fonction d'ATSEM sur le temps scolaire et l'entretien des locaux de 16h à 17h30 (durée hebdomadaire de service annualisée à 28h). Le maire souhaite que ce soit la dernière modification sollicitée par l'agent : en effet, chaque changement impacte la réorganisation de l'équipe des agents communaux, engendre l'appel à des vacances et/ou à des services extérieurs. Vu les qualités et compétences déployées par l'agent, considérant toutefois que pour correspondre au poste et pour répondre à toutes ses demandes, la durée hebdomadaire de service annualisée, pour la rémunération, n'excède pas 27,07h. Les conseillers à l'unanimité décident de confirmer la durée hebdomadaire de service à 27,07h.

### Recrutement par mutation externe d'un adjoint administratif

Pour assurer progressivement le remplacement de Mme Hernandez, le maire informe l'assemblée qu'il a retenu la candidature de Mme Jocelyne Andres, adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, employée à la ville d'Obernai. Mme Andres débutera au secrétariat de la mairie le 1<sup>er</sup> octobre 2021. À l'issue de la période de tuilage, prévue jusqu'au 30 juin 2022 inclus, Mme Andres fera fonction de secrétaire de mairie.

## Communauté de communes : intervention de M. Kobloth, maire de Reichsfeld et vice-président de la CCPB en charge des finances.

Il précise qu'il vient d'une part présenter et expliciter - dans chaque commune de la CCPB - le pacte financier et fiscal, et d'autre part qu'il répondra à toutes les interrogations que se posent les conseillers. M. Kobloth reprend point par point les projections de l'audit de KPMG ; il donne les explications abondées par des réactions tirées des communes déjà visitées; il relate les éléments de sa commune, et il répond aux questions qui lui sont posées.

## Rapport annuel SMICTOM

Les conseillers prennent connaissance du rapport qui n'appelle aucune observation.

Pour répondre à l'interrogation sur la facturation, le maire en rappelle le fonctionnement : les factures sont transmises par le SMICTOM à la Communauté de communes du pays de Barr qui en gère le suivi. Pour 2020, le solde de la facture a été envoyé aux usagers en mai-juin 2021 ; la facture de l'acompte de 2021 sera transmise au 2<sup>ème</sup> semestre 2021. Cette méthode permet de prendre en compte notamment le nombre de collectes du bac gris. Pour mémoire, 36 levées sont comprises dans la redevance, toute présentation supplémentaire du bac étant facturée à compter de la 37<sup>ème</sup> collecte.

## Associations locales

### Bibliothèque

Le nombre de bénévoles réduit, les jours d'ouverture de la bibliothèque sont limités à quatre par mois. La responsable de la bibliothèque, Virginie Risch, a renouvelé les livres de la BDBR pour la rentrée. L'équipe des bénévoles a participé au concours d'épouvantails, en soutien à l'association des Ptits d'Zell, sans candidater au concours.

### Chorale Sainte-Cécile

La chorale poursuit ses activités habituelles et recrute de nouveaux membres.

### Hebdi Fecht

Le président Pierre Allheily se dit satisfait. En effet la fête estivale s'est bien déroulée, le public était content et s'est montré respectueux des règles sanitaires. L'association organisera l'« Oktoberfecht » à Epfig et participera aussi à la fête des vendanges à Barr.

### Les Ptits d'Zell

L'activité de l'association est dense malgré le contexte sanitaire. De nombreuses animations ont été proposées et toutes ont rencontré un franc succès : carnaval, jeu de Pâques, sans compter le concours d'épouvantails avec octroi de prix pour les 10 plus belles réalisations. Au 3<sup>ème</sup> trimestre, l'association reconduira les habituelles opérations pour les fêtes de fin d'année.

Le maire rappelle le concours photo « Zell'hiver » organisé par la commune, et précise que la lauréate Mme Françoise Stutter, ayant gagné un bon de 30 € utilisable chez les commerçants, a souhaité l'offrir à l'association des Ptits d'Zell. La somme sera virée par la commune sur le compte des Ptits d'Zell avant la fin du mois de septembre.

### Sports réunis de Zellwiller

À la suite de la réception du courriel de l'association adressé à la commune, pour signaler des dysfonctionnements et des réparations nécessaires au club-house (eau chaude, fuites chéneau, serrure, etc.), Jean-François Klipfel réagit : il avait été demandé lors de la réunion de juin de signaler rapidement les défaillances. Or le courriel est transmis que quelques jours avant le match de gala.

Afin d'équilibrer et de renforcer le budget de fonctionnement, Sylvie Vix expose les propositions pour promouvoir l'utilisation du club-house ; elle évoque de l'accueil d'entreprises

en séminaires, un festival du théâtre alsacien, des animations par des troupes d'artistes en plein air pour les enfants, le tournoi de pétanque avec un DJ.

## Communauté de communes du pays de Barr

### PLUi - procédure de modification simplifiée n°1

L'enquête publique est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> septembre pour un mois ; le registre des observations du public et les pièces du dossier sont disponibles dans chaque commune et au siège de la communauté de communes aux heures d'ouverture au public. La procédure sera validée le 7 décembre 2021 lors de la séance plénière du conseil communautaire.

### Zone d'activités économiques

Les sondages d'archéologie préventive ont été effectués les 30 et 31 août derniers : il n'y a pas eu de découvertes, les fouilles confirment un terrain remanié et remblayé.

### Accueil périscolaire

Pour l'année scolaire en cours, 35 enfants sont inscrits au repas de midi. L'accueil du soir oscille entre 15 et 20 enfants présents.

## Divers

### Rentrée scolaire

Il y a 3 classes totalisant 64 élèves. Le maire a rencontré la directrice Mme Moresmau, l'agent communal Claude Werck a effectué de menues réparations, D. Huhardeaux a vérifié les ordinateurs et procédé aux mises à jour. Les locataires de l'école laissent à disposition leur jardin avec les carrés potagers pour le projet pédagogique des enseignantes pour l'année scolaire 2021-2022.

### Périscolaire

Le maire signale que l'équipe de l'accueil périscolaire souhaite un petit jardin : il a proposé la moitié de la plate-bande dans la cour de l'école maternelle.

### Incivilités

■ L'assemblée prend connaissance des dépôts sauvages et s'interroge désormais sur la nécessité d'instituer une redevance pour l'enlèvement, l'élimination des déchets et le nettoyage du site à l'instar de la ville d'Obernai.

■ Pierre Allheily indique que l'une des fenêtres de sa dépendance a été vandalisée du côté de la ruelle du renard.

■ Le maire signale les retours des événements et des observations transmis par des habitants de la commune concernant les heures actuelles d'extinction de l'éclairage



Vendanges septembre 2021 - Lucas Kieffer

public. Jean-Noël Wolff suggère l'extinction à partir de minuit.

### École et lycée

■ Le maire informe qu'il a eu un courrier des parents d'élèves pour l'acquisition de tabourets instables.

■ Gilles Stutter signale qu'il a été interpellé à propos des difficultés rencontrées par les élèves devant se rendre au lycée à Sélestat, et le manque de chauffeur de bus. Il souligne que le maire a fait ce qu'il fallait auprès des conseillers régionaux et départementaux pour les alerter sur cet état de fait.

■ Pierre-Ernest Gisselbrecht souhaite aussi poursuivre la réflexion pour la construction d'une nouvelle école en consultant les enseignants. Gilles Stutter répond qu'il conviendrait au préalable de prendre l'attache des services de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale pour prendre connaissance du cahier des charges. Jean-François Klipfel estime que c'est prématuré, que les enseignantes ont déjà demandé le rafraîchissement des locaux qu'il faudrait prévoir au budget primitif 2022.

### Bimz

Pierre-Ernest Gisselbrecht indique qu'il prépare une édition spéciale des actions de l'association des Ptits d'Zell pendant la crise sanitaire. Le maire invite la commission communication à se réunir afin de planifier, voire de modifier les éditions des informations et des évènements communaux.

## Conseil du 18 octobre

### Travaux

#### Commission sécurité : circulation, réglementation, stationnement

La commission a retenu des préconisations de circulation, de réglementation et de stationnement. Le maire remercie la commission pour son travail. Des devis seront demandés à des entreprises afin que l'assemblée puisse étudier les offres réceptionnées et se prononcer sur leur mise en œuvre.

#### Parcelles communales rue Verte

Des bancs et corbeilles ont été posés.

### École

Différentes demandes de travaux ont été transmises au maire par la directrice. Une aide participative pour une classe de découverte du 20 au 24 juin 2022 à la Maison de la nature à Muttersholtz pour un séjour de 41 élèves a été sollicitée.

Enfin, des travaux de peinture intérieure du palier de l'étage et de la cage d'escalier sont prévus pendant les vacances de la Toussaint par l'entreprise Heibel et Gargowitsch de Barr. Coût de l'opération : 2 587,64 € TTC.

#### Logement 2 rue de l'Église

Les locataires sollicitent le remplacement des fenêtres de leur logement en raison de leur vétusté, du manque d'étanchéité causant une déperdition de chaleur ce qui a un impact sur leur consommation d'énergie. Des devis seront demandés auprès d'entreprises pour chiffrer la dépense.

#### Lotissement Heckengarten

Le permis d'aménager a été accordé le 14 octobre et notifié le 15 octobre. L'affichage

du permis sera effectué le 19 octobre par maître Wernert.

Desserte gaz et RE 2020 : les lotissements desservis en gaz dont le permis d'aménager aura été délivré avant le 31 décembre 2021 pourront bénéficier d'une dérogation transitoire qui permettra aux particuliers d'opter pour l'installation d'une chaudière gaz, et ce jusqu'au 31 décembre 2023. Information donnée par le Gaz de Barr.

Le conseil municipal désigne les membres de la commission d'appel d'offres : Jean-Jacques Sonntag, Agnès Werck, Josiane Kauffmann, conseillers municipaux comme membres titulaires, Denis Seckler, adjoint au maire, comme suppléant. Le maire est président de droit de la CAO.

### Plateforme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics »

La plateforme Alsace Marchés Publics (alsacemarchespublics.eu) est un profil d'acheteur mutualisé dédié à la passation des marchés publics géré par les cinq collectivités fondatrices.

La dématérialisation des procédures constitue un enjeu majeur de l'amélioration des achats publics, car elle permet de faciliter l'accès des entreprises aux mises en concurrence et d'assurer les obligations de transparence de la commande publique. À cet effet, la plateforme est le principal guichet d'accès à la commande publique en Alsace pour les entreprises.

Le conseil municipal décide d'y adhérer en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit.

### Prorogation d'une année du crédit relais auprès du Crédit Mutuel

Un emprunt a été contracté auprès du Crédit Mutuel de l'Ungersberg signé en août 2019 pour le programme de travaux de voirie dont le capital doit être remboursé au plus tard le 31 août 2022. Or depuis mars 2020, la crise sanitaire a contrarié le projet de création du lotissement alors que la vente des parcelles doit permettre, au fur et mesure, le remboursement du capital.

Dès lors, le maire a sollicité la prorogation de l'échéance finale de l'emprunt ce à quoi la Caisse du Crédit Mutuel de l'Ungersberg a donné son accord. Le crédit relais de 250 000 € pourra être remboursé jusqu'au 31 août 2023, aux mêmes conditions débitrices que celles appliquées précédemment, soit un taux de 0,39 % l'an.

### Safer

Le maire propose l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit Egerten d'une contenance de 8 a 40 ca. Le prix de rétrocession est de 126 € auxquels s'ajoutent 300 € de frais ac-

cessoires auprès de la Safer que l'assemblée juge excessifs.

Elle s'interroge sur la nécessité d'acheter cette parcelle et sur les frais d'acquisition onéreux. Dans l'attente d'éléments complémentaires, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce projet d'acquisition dans l'immédiat.

### Vacation ATSEM

L'information est donnée sur le fait que Mme Céline Baptiste ne pourra plus assurer ses missions en tant qu'ATSEM. Elle sera remplacée par Mme Isabelle Siegwald au premier trimestre de l'année scolaire 2021-2022.

### Seconde phase de modification du plan local d'urbanisme intercommunal

La Communauté de communes du Pays de Barr (CCPB) procède actuellement à la mise en œuvre de la première phase d'évolution du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui porte sur une modification simplifiée dont l'objet vise, pour mémoire, à la rectification d'erreurs matérielles et à des adaptations mineures du règlement écrit et graphique.

Le maire rappelle les points 4 et 5 du conseil municipal du 16 novembre 2020 portant sur le projet de requalification du périmètre « école-presbytère » et les trois

propositions de la commission pour la construction d'une nouvelle école. Dès lors, la commune devrait proposer dans la seconde phase de modification du PLUi son intégration en zone INA1.

Par ailleurs et concernant des parcelles communales, des démarches préalables doivent être effectuées pour un bien vacant et sans maître pour la parcelle n°155.

Le Conseil municipal valide la proposition de changement de zonage INA2 vers INA1 Sandgrube.

### Divers

■ Les délégués de parents d'élèves, titulaires sont : Julia Comettini, Carole Gisselbrecht, Amélie Groh et suppléantes : Manon Derhan, Séverine Fritsch, Julie Peuron. Le maire les invite, avec les conseillers municipaux, à participer à la mise en œuvre du jardin pédagogique souhaité.

■ Mme Sylvie Vix, conseillère municipale, intervient au sujet du droit individuel à la formation des élus. Chaque conseiller(ère) municipal(e) a droit à un crédit de 700 euros pour effectuer des formations qui sont en lien avec le mandat. Le coût est pris en charge par la Caisse des dépôts.

■ Concernant l'éclairage public : diminution de la consommation par suite de l'extinction des lumières de 23h00 à 5h00 (économie de 2 759,98 €) et

### Nouveaux horaires d'ouverture au public

A compter du 1er janvier 2022 :

- ▶ Lundi de 15h00 à 17h00
- ▶ Mercredi de 10h00 à 12h00
- ▶ Jeudi de 16h30 à 18h30



rénovation de l'éclairage public avec 32 candélabres équipés d'ampoules led.

■ Le maire fait part de la visite de M. Daniel Gross de la LAFA le 19 octobre concernant l'éclairage du terrain de foot. Mme Sylvie Vix interroge à propos des mâts de la plaine de jeux. Le maire lui remet le devis d'Effage énergie (coût : 33 072 € TTC).

■ Une demande d'emplacement dans le cadre de l'ouverture d'un food truck (vente tartes flambées avec salades et crudités) a été faite par Monsieur Derhan, le lundi ou mardi de 17h30 à 20h30.

■ Edwige Suhner reprend la collecte des piles usagées pour le Téléthon ; les piles pourront être déposées en mairie.

## Conseil du 6 décembre

### Travaux-école-projet 2022

Monsieur Gilles Stutter rend compte de sa visite sur site. Les demandes de travaux seront étudiées. La priorité étant donné aux deux salles de classe au 11 rue Principale pour une réfection globale à l'été 2022. Le conseil municipal donne un accord de principe sur ce dernier point.

### Lotissement Heckengarten

Le cabinet Andres a transmis un nouveau plan de la voirie qui a été présenté au conseil municipal. Après discussion et avis des conseillers, la modification de la proposition de la voirie du lotissement fera l'objet d'un permis modificatif.

Considérant que les études préalables ont débuté (mission maîtrise d'œuvre, travaux de géomètre, sondages d'archéologie préventive, investigations géotechniques, etc.) dès l'installation du conseil municipal le 25 mai 2020, et vu la proposition du budget primitif 2021 du budget annexe, le conseil municipal adopte et signe le budget primitif 2021 du lotissement.

### Création d'une régie de recettes unique

Sur recommandation de la Direction générale des finances publiques, les quatre régies communales existantes seront fusionnées en une régie de recettes unique avec l'accord du conseil municipal.

### Noël pour les seniors

Des bredeles et bons d'achats de Noël pour les seniors, d'un montant de 25 € à utiliser avant le 28/02/2022 dans les commerces partenaires de la commune, seront distribués par des conseillers municipaux volontaires, auprès des 130 bénéficiaires.

### Révision des loyers communaux

Dans sa séance du 5 juillet 2021, le conseil municipal avait décidé qu'à compter du 1er janvier 2020 et au vu du contexte sanitaire, aucune augmentation de loyer ne serait appliquée en 2021, mais ils seraient revus en 2022. Le conseil municipal décide de l'augmentation des loyers communaux en suivant l'augmentation de l'indice de référence des loyers au 2e trimestre 2021.

### Révision des tarifs de location des équipements communaux

Le maire propose que le tarif de location de l'espace socioculturel soit révisé à hauteur de 400 € (habitants) 1000 € (locataires extérieurs). Proposition approuvée par le conseil municipal pour l'espace socioculturel et maintien des tarifs pour le foyer socioculturel et le club-house.

### Programme travaux de l'Office national des forêts

L'adjoint Denis Seckler énumère les travaux prévus, puis les propositions de travaux et d'intervention présentées par l'Office national des forêts. Le conseil municipal valide les devis (travaux patrimoniaux, état de prévisions coupes, programme d'actions et travaux d'exploitation 2022) tels que présentés.



### Adhésion auprès de la Brigade verte

Une réunion d'information s'est tenue le 29 novembre avec la Brigade verte du Haut-Rhin, afin qu'elle présente ses missions aux conseillers municipaux et aux maires des communes alentours (Bourgheim, Saint-Pierre et Valff) en vue d'une éventuelle adhésion de la commune.

La Brigade verte (BV) a pour mission de surveiller et protéger les espaces naturels sur le territoire des communes adhérentes et préserver le patrimoine naturel, rural et urbain. Leurs domaines d'intervention sont importants. La BV interviendrait d'une à deux fois par semaine sur le ban communal. Le besoin est principalement lié aux nuisances, aux problèmes de voisinage, ainsi qu'au stationnement.

L'estimation de la contribution communale en 2021 était de 3 548,84 € et de 2 365,90 € pour la CEA, soit un total qui serait à supporter par les deux parties de 5 914,7 €.

Le conseil municipal donne un accord de principe sur l'adhésion de la commune à la Brigade verte.

### Remplacement de fenêtres logement 2 rue de l'Église

Plusieurs devis ont été réceptionnés en mairie et ont fait l'objet d'une analyse. L'entreprise Lucarne, dont l'offre est la plus avantageuse, a été retenue par le conseil municipal (5 693,70 € HT pour neuf fenêtres à remplacer).

### Remboursement assurance Boulanger

Un remboursement de l'assurance de l'enseigne Boulanger d'un montant de 2 464,80 € a été effectué en réparation du candélabre endommagé 8 rue du Schlossgut.

### Recrutement agent technique

Le maire prévoit de publier une annonce en janvier en prévision du remplacement de l'agent technique en poste qui partira à la retraite courant 2022.

### Fermages : reconduction des baux le long de l'Andlau, du Schöntzel et les Bruchlos

Les parcelles communales classées dans le document d'urbanisme en zone agricole font l'objet d'un bail rural d'une durée de neuf ans avec un fermage qui évolue en fonction d'un indice actualisé chaque année par arrêté préfectoral. Sont concernés les locataires le long de l'Andlau, du Schöntzel et les Bruchlos (petits et grands) sauf les lots 20, 21 et 22a le long de l'Andlau en raison du projet d'installation de la station de séchage de boue porté par le SDEA.

Le conseil municipal reconduit les baux des locataires le long de l'Andlau, du Schöntzel et les Bruchlos dans les conditions habituelles des fermages avec effet du 11 novembre 2021 jusqu'à l'échéance régulière des baux initiaux.

### Divers

#### Programme national - ponts

Un recensement et une évaluation des ponts et murs de la commune sont réalisés dans le cadre de France Relance. Quatre ponts ont été identifiés et sont à valider. Une visite des ouvrages concernés est programmée le 8 décembre avec l'inspecteur des ouvrages d'art.

#### Manifestation Clair de nuit et de rue

Le maire propose de se désister pour la manifestation prévue en 2023. Le conseil municipal n'émet aucune observation complémentaire.

#### Agenda 2022\*

- 17 juin : fête de l'école à l'ESC
- 19 ou 26 juin : SRZ pétanque<sup>(\*)</sup> proposition de la pétanque le 19/06 pour préparation samedi matin (pas de mariage)
- 2 juillet : lavage de voitures par Hebdi Fecht
- 10 juillet : SRZ marché aux puces
- 20 et 21 août : fête estivale Hebdi Fecht
- 24 septembre : SRZ soirée loto
- 22 et 23 octobre : théâtre par Sigo planch'
- 26 novembre : SRZ soirée après-ski

(\*) : sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur

#### Élections 2022

- ▶ **Présidentielle** : 10 et 24 avril
- ▶ **Législatives** : 12 et 19 juin
- ▶ **Inscriptions** : jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives
- ▶ **Lieu de vote** : au foyer

À compter du 1er janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne.

La carte d'électeur n'est pas nécessaire pour voter dans les communes de moins de 1000 habitants.



## Un besoin de transport ? Taxi'Co à Barr

Taxi'Co est un service de proximité mis à la disposition de la population par la communauté de communes du pays de Barr. Dans le cadre de la charte intercommunale de développement, les collectivités locales ont souhaité faciliter la mobilité des habitants. Grâce à des véhicules adaptés et spécialement aménagés, ce service est également destiné aux personnes à mobilité réduite.



TaxiCo en chiffre c'est 1969 déplacements répartis comme suit :

- 72 % au sein de la communauté de communes
- 28 % à destination ou en provenance des bourgs centre des communautés de communes voisines

Il s'agit d'un service de transport destiné aux habitants des 20 communes du pays de Barr afin de faciliter les déplacements des particuliers au sein de son territoire ainsi qu'en direction des bourgs centre d'Obernai et de Rosheim.

Plus de renseignements sur le site internet de la communauté de communes :



<https://www.paysdebarr.fr/vivre/fr/environnement-mobilites/transports/transport-la-demande-taxico>

## Fête du vélo

Les trois communautés de communes du Piémont des Vosges (Obernai, Rosheim et Barr) organiseront une fête du vélo le 22 mai 2022, avec animations proposées par les trois entités et des circuits à vélo. A suivre.



## Les ateliers de la Seigneurie - Andlau

Bonne nouvelle, les Ateliers de la Seigneurie rouvrent leurs portes le 1<sup>er</sup> février.

Pour fêter cette réouverture, il est prévu au programme de dimanche 6 février 2022 :

- Spectacle "Les Petits riens - Petite poésie visuelle et sonore pour un bulleur et un musicien", par Sébastien Kauffmann de la Compagnie Tricoteries et Cie, dimanche 6 février à 14h30

- Atelier parent-enfant "Autour des bulles", par Sébastien Kauffmann de la Compagnie Tricoteries et Cie, dimanche 6 février à 16h

Accueil de 14h à 18h, visite libre. Places limitées, à réserver.

Plus de renseignement et toute la programmation février-juin 2022 :

<https://www.paysdebarr.fr/ateliers-de-la-seigneurie/>



## Ouverture d'un cabinet de psychologie et psychomotricité

Je m'appelle Charline Meyer, je suis psychologue et j'habite à Zellwiller depuis 6 ans.

Après avoir cumulé pendant plusieurs années deux postes dans deux EHPAD différents, l'année 2022 sera une année de changement et de défis, à travers la construction d'un nouveau projet professionnel. En effet j'aurai le plaisir d'exercer en libéral à partir du mois de février, à la suite de l'ouverture de mon cabinet de psychologie et psychomotricité, où nous aurons la chance d'être une équipe de deux psychomotriciennes et deux psychologues :

- **Lisa Thiriet** : psychomotricienne, proposant des consultations allant de la petite enfance à l'adolescence, pour des bilans et suivis, ainsi que de la médiation parentale dans le cadre de séances parent-enfant. Exerçant également auprès de la personne âgée au sein d'un EHPAD. Formée à différents types de relaxation, à l'hypnose, au profil sensoriel de Dunn et sensibilisée au développement psychologique et affectif de l'enfant.

- **Pauline Defrance** : psychomotricienne, proposant des consultations de l'enfance à la personne âgée. Exerçant auprès d'enfants en centre médico psychopédagogique et auprès de personnes âgées en EHPAD. Formée au toucher thérapeutique et sensibilisée aux particularités sensorielles dans les troubles neurodéveloppementaux.

- **Anna Bonzom** : psychologue clinicienne, intervenant auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Travaillant également dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le champ des problématiques traumatiques.

- **Charline Meyer** : psychologue clinicienne spécialisée en psychologie du développement, proposant des consultations auprès des enfants, des adolescents et des adultes. Exerçant également en EHPAD, auprès des personnes âgées dépendantes et des aidants familiaux et des professionnels. Formée à l'approche Montessori ainsi qu'à l'humanité.

Le cabinet se situe 27 rue du Général de Gaulle à Benfeld, nous aurons plaisir à vous accueillir et vous accompagner. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter, ou à vous rendre sur notre site internet <https://cabinet-psypsymot.fr> ou page Facebook !

*« La vie ce n'est pas attendre que les orages passent, c'est apprendre à danser sous la pluie. »*



# Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Plusieurs dizaines de zellwillerois se sont retrouvés jeudi 11 novembre devant le monument aux morts du village, pour la commémoration de la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale en 1918. Après un temps de recueillement, le maire et ses adjoints ont déposé une gerbe en mémoire à nos morts ; s'en est suivi un verre de l'amitié dans le foyer socioculturel.

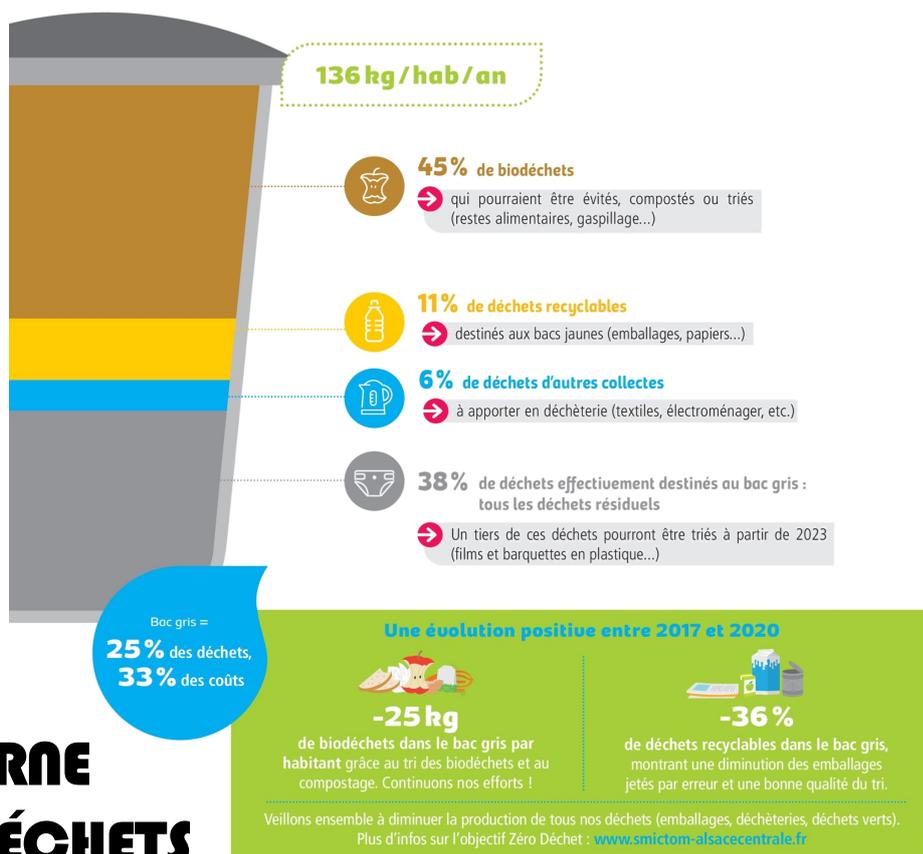
## Smictom : bilan

### Arrêt sur image sur la réussite de la première année de la nouvelle redevance.

En effet, 80% des usagers ont présenté 36 fois ou moins leur bac gris durant l'année 2020.

Même si le Smictom a collecté et traité le même volume global de déchets, l'adhésion rapide au nouveau service de collecte des biodéchets a permis la maîtrise des coûts de gestion dans un contexte défavorable (chute des cours des matériaux, fiscalité déchets en forte augmentation) et une progression sans précédent de la valorisation locale de nos déchets. Nous pouvons collectivement nous en réjouir et nous en féliciter.

Dans la lettre d'information n°14 de mars 2021 du Smictom, nous en apprenons davantage sur le contenu actuel de la poubelle grise. Il existe d'importantes marges de manœuvre, notamment au niveau du tri des biodéchets, pour qu'une majorité des 20% de foyers restant puisse passer le cap des 36 levées en 2021.



**= BORNE  
BIODÉCHETS**

# École et nature

## Les bons gestes

### À la maison... mais aussi dehors !

Le ban communal est régulièrement sujet aux dépôts d'ordures sauvages, en particulier sur l'aire de présentation des conteneurs à vêtements, du biodéchet et du verre rue Verte. Sont notamment fréquemment déposés : des objets encombrants et des verres au pied du conteneur. Il est à noter qu'un second conteneur à verres est installé rue du Château d'Eau. Il est rappelé que le dépôt sauvage relève du code pénal, de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, des règlements sanitaires départementaux. En cas de non-respect, une amende jusqu'à 1 500 € et la confiscation du véhicule ayant servi au transport peuvent être appliquées.

L'organisation d'opération de nettoyage de printemps ayant été interdit par la sous-préfecture de Sélestat-Erstein en raison du contexte sanitaire, la commune n'a pas pu maintenir l'Osterputz qui s'organisait pour le mois avril. Des conseillers se sont alors mobilisés dans une démarche individuelle et personnelle pour un nettoyage à leur échelle, équipés de remorques, seaux et sacs poubelles. Les déchets collectés ont ensuite été évacués par la commune.



## L'école...

### ...nettoie la nature !

Le 24 septembre dernier, l'école a organisé une sortie aux abords du village pour un nettoyage de la nature : l'occasion de donner un coup de pouce à l'environnement avec une sortie pédagogique.

Des parents d'élèves se sont rendus disponibles pour aider les enseignantes à encadrer les différents groupes d'écopiliers. La sortie a été sponsorisée par E.Leclerc qui a fourni les chasubles et gants.

### ...visite de la villa gallo-romaine du Gurtelbach

L'ensemble des deux classes de l'école élémentaire s'est rendu vendredi 17 septembre sur le site des ruines antiques de Dehlingen (67). La météo était au beau fixe, rendant l'excursion d'autant plus agréable pour les enfants qui ont pu s'adonner aux fouilles grandeur nature sur cet ancien site d'habitation et d'activité agricole datant du début de notre ère.



## Visite du Saint-Nicolas

Le Saint-Nicolas est venu rendre visite lundi 6 décembre aux écoliers de Zellwiller. Toute l'équipe enseignante remercie chaleureusement la mairie pour le passage de Saint-Nicolas et la distribution des mannele. Les enfants étaient ravis et de se sont régalez !

## Plantations de fruitiers

### Aménagement de la cour et activité pédagogique

Les enfants du périscolaire du village ont planté deux pommiers le 13 décembre dernier sous la direction du maire et de l'agent communal, Claude.





# Voyageons un peu...

## Hebdi Fecht : une reprise sur les chapeaux de roues !

Le samedi 21 août dernier, nous avons eu le plaisir d'organiser la 3<sup>ème</sup> édition du Barathon : trois bars à thème, montés au centre du village pour l'occasion, ont pu accueillir 500 personnes dans une ambiance survoltée ! Cela a fait du bien à tout le monde – participants, bénévoles, organisateurs – de se retrouver pour la fête ; la manifestation ayant plu, elle sera reconduite l'année prochaine, samedi 20 août ! Nous pensons déjà à animer encore un peu plus le pub avec un groupe de rock et bien d'autres surprises !



Le premier dimanche d'octobre nous avons également pu prendre part à la fête des vendanges. Cela faisait deux ans que nous n'avions plus participé à cette manifestation et nous avons pris plaisir à retrouver le public autour de notre thème : l'Oktoberfest de Munich. Après plus de 2 heures de défilé et 27 000 fleurs collées et de nombreuses autres fleurs distribuées, nous avons eu l'agréable surprise d'être primés pour notre char en arrivant en 2<sup>ème</sup> position !



La transition est toute faite pour revenir sur notre fameuse Oktoberfest du dimanche 16 octobre. Depuis 2019 nous avons déménagé à Epfig. Cette année encore a été endiablée avec la présence du groupe les Obenheimer



Express Band ! Les nombreux "bavarois et bavaroises" étaient au rendez-vous en accueillant plus de 630 personnes durant la soirée ! L'ambiance était au rendez-vous

jusqu'au petit matin.

Cette édition réalisée dans l'urgence a été le fruit de l'entraide de 50 bénévoles menant à bien la soirée afin de satisfaire tout le monde.

*Pierre Allheily*

## La classe 1961 fête ses 60 ans

Pour fêter les 60 ans, la classe 1960 de Zellwiller s'est retrouvée pour un week-end à Natzwiller à l'hôtel Metzger.

Durant les deux jours, le soleil a été de la partie et une excellente ambiance a régné.

Une randonnée le samedi, suivie d'un repas gastronomique le soir. Le dimanche, visite du fort de Mutzig, puis le Niederrot à Meistratzheim pour clore ces retrouvailles.

Ont participé : Monique Becht née Klipfel, Catherine Ebel, Nicole Bannwarth née Grimm, André Walter, Bernard Muller, Jacques Metz, Christine Biechel née Stumpf, Isabelle Damm, Elisabeth Kieffer née Denefeld, Agnès Silbermann née Risch, Jean-Paul Werck, Joseph Klipfel et leur conjoint.



## Vendanges 2021

Visite de l'équipe de Christophe Denefeld, pendant la récolte du pinot noir en septembre dernier

De gauche à droite sur la photographie : Marc Schweitzer, Agnès Silbermann, Dominique Ferstl, Catherine Ebel, Bruno Silbermann, Jean-Jacques Denefeld, Bernard Diss, Geneviève Risch et Lucas Kieffer, Jean-Luc Risch, Martine Brefi, Fabrice Gressier, Danièle Schweitzer, Christophe Denefeld, Jean-Luc Kieffer, Jean-Luc Skrzypek,(devant)



## Interview de Pierre Allheily

Nous donnons ici la parole aux personnes œuvrant pour le village afin de les connaître plus en détail. Cette édition reçoit Pierre Allheily, gérant d'« Autour du Local ».

### Bonjour Pierre, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bien sûr ! Depuis ma plus tendre enfance je réside dans ce charmant village. J'ai commencé mon parcours professionnel en entrant par la grande porte aux hautes écoles communales – HEC (sic) de Zellwiller. Après mon bac obtenu au Lycée Schuré de Barr, j'ai continué ma formation à Strasbourg avec une licence en administration économique et sociale (AES).

Tout au long de mon enfance j'ai participé à la vie du village en m'intégrant dans différentes associations (Les Asticotots et le SRZ pour ne citer qu'eux). Cela m'a permis de découvrir de nouveaux arrivants dans le village et de faire pleins de nouvelles rencontres !

Je gère actuellement l'entreprise Autour du Local à Zellwiller qui malgré sa jeunesse propose déjà beaucoup de services : magasin, drive, site internet et service de livraison à domicile ! En parallèle je me suis également engagé en reprenant la petite exploitation viticole familiale à cheval sur Zellwiller et Albé dans la vallée de Villé.

Sur mon temps libre je coordonne l'association Hebdi Fecht que je préside et qui compte actuellement une trentaine de membres !

### Tout un programme ! Qu'est-ce qui vous anime ?

J'apprécie le vélo, la nage et le temps passé avec mes amis. Bien entendu comme tout le monde j'apprécie les temps de repos, néanmoins c'est lorsque l'on peut s'unir pour réaliser des projets, progresser, s'amuser et se développer que je m'épanouie. Il fût un temps j'adorais jouer au football mais depuis quelques années après une série de blessures j'ai préféré passer de l'autre côté de la main courante.

Ma famille du côté maternel est originaire de Zellwiller et cultive la terre depuis plusieurs générations. Mon père est arrivé de la vallée de Villé pour s'installer ici. Nous avons toujours été impliqués dans la vie du village et c'est sans nul doute de là que je tiens cette fibre d'entreprendre.

Il y a maintenant un peu plus de 5 ans avec quelques amis, nous avons créé l'association Hebdi Fecht, qui a su occuper une bonne partie de mon temps libre. Parti d'un groupe de 10 amis à la base, nous n'avons cessé d'accueillir de nouveaux membres d'âges et horizons différents : notre doyenne approche

les 64 ans et nos membres vivent entre Rosheim et Bergheim !

### Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ? Le moins ?

Le fait d'avoir deux activités me réjouit ! Travailler dans la vigne permet de garder le contact avec la nature. Suivre son cycle implique de s'intéresser aussi bien à la plante que l'on cultive que de devoir composer avec la météo tout au long de l'année. Cette année a été particulièrement compliquée avec le temps maussade de cet été. Malgré tout, les vendanges finissent par arriver. C'est le moment de l'année que je préfère car nous accueillons une équipe de vaillants vendangeurs pour récolter le fruit d'une année de travail. On y passe toujours de bons moments, que ce soit dans les rangées de vigne ou bien autour de la table !

Ce que j'aime peut-être le moins est la période hivernale. C'est le moment de la taille des vignes. C'est un travail long et rude à effectuer par tous les temps. Mais dans un sens c'est un travail nécessaire qui permet de faire le point sur l'année écoulée et nécessite de s'attarder sur ses vignes pour choisir les bons rameaux qui porteront les fruits de l'année suivante.

Mon autre activité est également en rapport avec l'agriculture ! Bien entendu l'administratif n'est pas quelque chose que j'effectue avec envie mais c'est un mal nécessaire. Cependant le contact au quotidien avec les producteurs, la découverte de nouveaux produits et le développement de mon magasin sont des tâches que j'apprécie énormément. Chaque jour fait place à son lot de nouvelles idées que nous nous efforçons de réaliser avec mon équipe.



### Avez-vous des projets pour votre entreprise ?

Effectivement nous avons tout un tas de nouveautés à venir jusqu'à la fin de l'année. Mais le meilleur conseil que je peux vous donner est de nous suivre sur notre page Facebook ou bien de vous abonner à notre suite de mail afin d'être tenu au courant des dernières nouveautés. Nous travaillons avec les saisons donc chaque semaine apporte son lot de nouveaux produits : c'est aussi cela le côté bénéfique de la saisonnalité.

Je peux d'ores et déjà vous dire qu'un journal mensuel pourrait paraître à partir du mois d'octobre et annoncera nos nouveautés du mois et vous donnera pleins de conseils cuisine !

### Si j'ai bien suivi, vous avez de nombreuses casquettes : magasin, milieu associatif, agriculture, conseil municipal. Mais quel est votre secret ??

C'est une astuce vieille comme le monde qui consiste à se réveiller de bonne humeur et d'apprécier ce que l'on fait ! Après cela, même la paperasse paraît être un jeu d'enfant !

Plus sérieusement, se dire que l'on tente de faire avancer les choses et d'améliorer l'existant d'une manière raisonnée m'a toujours motivé. J'ai également la chance d'être constamment soutenu par ma famille qui, à certains moments, s'est demandée dans quoi je me lançais !

### Hâte de suivre les prochaines aventures ! Merci beaucoup pour cet échange.

Propos recueillis par Pierre-Ernest Gisselbrecht

## Idée recette : beignets !

### Les boules de Berlin de Papou

Pour environ 12 boules de 70 g :

- Farine : 450 g
- Sel : 5 g
- Sucre : 100 g
- Levure : 10 g
- Œuf : 75 g (1 œuf gros calibre)
- Lait : 150 g
- Beurre tempéré : 75 g

Dans la cuve de votre robot, délayer la levure dans le lait.

Ajoutez la farine, le sucre, le sel et l'œuf, puis pétrissez environ 10 min jusqu'à ce que la pâte se détache de la cuve.

Ajoutez le beurre en pétrissant jusqu'à ce qu'il soit bien incorporé, environ 5 min.

Couvrez d'un torchon et laissez doubler de volume - environ 1h30 à 2h.

Farinez votre plan de travail. Sortez la pâte de la cuve et déposez-la sur le plan de travail. Avec un rouleau à pâtisserie, étalez la pâte sur environ 1,5-2 cm d'épaisseur. Découpez 12 disques à l'aide d'un emporte pièce ou d'un verre. Recouvrez-les d'un torchon et laissez les doubler de volume.

Faites chauffer l'huile de friture à 165-170 °C et plongez-y les beignets 2 par 2, environ 3 min de chaque côté.

Égouttez les beignets. Laissez refroidir. Vous pouvez les garnir à votre convenance.

Bonne dégustation !



# L'annuaire du village

## Établissements publics

### Mairie

47 rue Principale – 03.88.08.91.40

[mairie@zellwiller.sasce](mailto:mairie@zellwiller.sasce)

Ouverture lundi de 15h à 17h, mercredi de 10h à 12h et jeudi 16h30 à 18h30.

### École primaire

École maternelle, école élémentaire

13 rue Principale – 03.88.08.43.03

[ce.0672098s@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0672098s@ac-strasbourg.fr)

## Métiers de la bouche

### Chez Geneviève

Restaurant, bureau de tabac, point relais Poste  
44 rue Principale – 03.88.08.93.15

Ouverture de 8h à 19h tous les jours de la semaine pour la permanence du débit de tabac et le relais Poste

### Restaurant Belle Vue

Restaurant – cuisine française

1 route de Barr – 03.88.08.94.12

Ouverture les lundis & mardis midi, et du jeudi au dimanche midi & soir.

### Boucherie Charcuterie Schwender

Boucherie, charcuterie, pâtés

44 rue Principale

03.88.08.94.05 pour les réservations ou commandes spéciales

Ouverture : lundi 16h-17h30, mardi 8h-12h et 16h-18h, mercredi 8h-12h, jeudi 8h-12h et 16h-18h, vendredi 8h-12h et 15h-18h, samedi 7h30-12h

### Mille Folies de Papou

Pâtisserie, viennoiserie, boulangerie, confiserie

23A rue Principale – 06.83.45.96.90

Ouverture tous les matins du mercredi au samedi de 7h à 12h et le dimanche de 8h à 12h

### Biechel Frères

Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie

3 rue du Château – 03.88.58.30.18

Ouverture du lundi au vendredi de 6h15 à 10h15 et le samedi de 6h à 11h

### Autour du local

Livraison à domicile de fruits, légumes, viandes, fromages, produits laitiers, boissons  
30 rue Principale – 07.87.01.61.14

Commandes sur [www.autourdulocal.fr/](http://www.autourdulocal.fr/) ou par téléphone

Ouverture du magasin : mercredi au vendredi de 16h à 20h, samedi de 9h à 18h et dimanche de 10h à 12h30

## Bâtiment et immobilier

### Les porteclés de l'immobilier

Agent immobilier indépendant

Sophie Meyer

33 rue du Fossé – 07.67.33.55.14

[sophie.meyer@immobilier.email](mailto:sophie.meyer@immobilier.email)

### SARL Mager & Fils

Entreprise de crépissage, ravalement de façades, isolation thermique extérieure, location d'échafaudages

15 rue Verte – 06.76.81.70.86

[bmager@orange.fr](mailto:bmager@orange.fr)

### Gargowitsch Plâtrerie

Aménagement de combles

Plâtrerie, isolation, cloisons et faux-plafonds

41 rue Principale – 06.87.52.91.87

[bernard.gargowitsch@orange.fr](mailto:bernard.gargowitsch@orange.fr)

### Corporation des Maîtres Ramoneurs du Bas-Rhin

Espace Européen de l'Entreprise

2 allée d'Oslo, 67300 Schiltigheim

03.88.26.16.17 – [contact@uca67.fr](mailto:contact@uca67.fr)

Renseignement sur [www.ramoneurs67.fr](http://www.ramoneurs67.fr)

## Artisanat

### Minimax

Aménagements extérieurs et solutions d'hébergements insolites

7 Domaine du Heckengarten

06.28.35.35.53

### Esprit' Bois

Fabrication et création artisanale d'objets en bois  
Fabienne Pernelle

10 rue Verte – 06.88.32.01.15

## Services aux entreprises

### Talenz MGA

Expertise comptable - Conseil

2 rue des Boulangers – 03.88.58.52.52

## Distribution de matériels

### Tootai

La convergence des outils de communication au service de votre activité

03.68.46.00.88

[contact@tootai.com](mailto:contact@tootai.com)

### Rainbow – agence de Zellwiller

Distributeur d'aspirateur avec filtre à eau

16 rue du Fossé – 03.88.08.28.16

[christ.tittel-mosser@wanadoo.fr](mailto:christ.tittel-mosser@wanadoo.fr)

## Garages

### Garage Gressler

Réparation véhicules toutes marques

61A rue Principale – 03.88.08.05.74

### Monsieur Patrick Baur

Garage machine agricole et viticole

24 rue Principale – 06.11.36.50.22

[baupatrick.garagema@orange.fr](mailto:baupatrick.garagema@orange.fr)

## Soins à la personne

### Coiffure à domicile Elisabeth

Coiffure à domicile – 06.83.43.87.26

### Zen à Zell'

Massage « bien-être »

4 rue Principale – 06.08.98.89.47

[zen-a-zell@laposte.net](http://zen-a-zell@laposte.net)

## Soins des animaux

### Ami des toutous

Toiletteur, comportementaliste et éducateur canin

– vente de matériel canin – promenades, entraînement et transport canin

18 rue Verte

06.77.20.48.53 - 06.77.20.48.53

<https://www.amisdestoutous.com/>

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et

de 14h à 19h sur rendez-vous



Vendanges sept. 2021 - Jean-Jacques Denefeld



Version numérique

Bulletin d'information municipal de Zellwiller – Janvier 2022

Directeur de la publication : Denis Heitz – Rédaction : Pierre-Ernest Gisselbrecht, Gilles Stutter – Contribution : Classe 1961, Pierre Allheily, Hebdi Fecht, école, Les Mille Folies de Papou – Photographie : Pierre-Ernest Gisselbrecht, Jean-Jacques Sonntag, école, classe 1961, Hebdi Fecht

Maquette et mise en page : Pierre-Ernest Gisselbrecht

Impression : mairie de Zellwiller – Bulletin municipal tiré à 340 exemplaires – Dépôt légal à parution

Coordonnées de la mairie : 47 rue Principale - 67140 Zellwiller – 03.88.08.91.40 – [mairie@zellwiller.sasce](mailto:mairie@zellwiller.sasce)

Internet : site de la commune : <https://www.paysdebar.fr/les-communes/zellwiller#>

